

Appel à candidature
Poste de coordonnateur Ulis
Lycée Professionnel Jean de Berry – BOURGES

Une deuxième Unité Localisée pour l'Inclusion scolaire (ULIS) en lycée professionnel viendra s'ajouter à la rentrée 2016 au dispositif existant du LP Vauvert de Bourges.

Ce nouveau dispositif sera installé au Lycée professionnel des métiers du bâtiment Jean de Berry à Bourges.

Fiche de profil de poste

Intitulé du poste : enseignant coordonnateur d'ULIS en lycée professionnel

Implantation géographique : Académie : Orléans-Tours -Lycée professionnel des métiers du bâtiment Jean de Berry – 18000 BOURGES

Précisions particulières relatives au poste :

Public : élèves handicapés, présentant des troubles des fonctions cognitives ou mentales, orientés par la MDPH et âgés de plus de 16 ans.

Il est recommandé de prendre attache auprès de la circonscription ASH à la direction des services départementaux de l'Education nationale du Cher (courrier électronique : ce.ien-ash18@ac-orleans-tours.fr)

Objectif visé :

L'ULIS en lycée professionnel a pour objectif de rendre accessibles aux élèves handicapés les formations qui sont dispensées dans l'établissement de rattachement ou dans le réseau des établissements du bassin concernés par le projet.

Rôle du coordonnateur :

Sous la responsabilité du chef d'établissement,

- organiser le dispositif et l'adaptation des enseignements en référence aux objectifs du socle commun et plus particulièrement veiller à la construction de compétences sociales et de l'autonomie,
- concevoir un projet pour l'ULIS, articulé avec le projet de l'établissement,
- organiser le travail des élèves handicapés en fonction des projets personnalisés de scolarisation (PPS) et en lien avec l'équipe de suivi de scolarisation (ESS),
- organiser le travail de l'auxiliaire de vie scolaire collective (AVSco) au sein de la classe,
- développer les relations avec les professeurs susceptibles d'accueillir les élèves de l'ULIS dans leurs cours.

Missions principales :

- enseigner aux élèves en situation de regroupement ou bien dans la classe de référence,
- développer, notamment, des actions destinées à construire des compétences relatives à la vie sociale et professionnelle,

- contribuer à la construction, en lien avec les partenaires accompagnant l'élève, du projet de formation et d'insertion,
- se constituer comme personne ressource pour l'établissement notamment dans l'accompagnement des inclusions en classe ordinaire.

Activités particulières liées au poste :

- participer aux réunions de l'équipe de suivi de scolarisation (ESS) de chaque élève handicapé,
- rédiger, sous l'autorité du chef d'établissement, un rapport d'activités s'attachant à rendre compte du projet de l'ULIS et de son impact sur la scolarité des élèves concernés.

Obligation de service : obligation réglementaire de service (ORS) et forfait d'heures supplémentaires au titre du suivi et de la coordination des projets des élèves.

Conditions, compétences spécifiques et qualités attendues liées au poste :

- **être enseignant titulaire du CAPA-SH option D ou équivalent pour les enseignants du premier degré**
- **être enseignant titulaire du certificat complémentaire 2CA-SH option D pour les enseignants du second degré**

- savoir analyser l'impact de la situation de handicap sur les processus d'apprentissage,
- être en mesure de mettre en œuvre les situations d'apprentissage et les adaptations pédagogiques en réponse à l'évaluation des besoins des élèves handicapés,
- avoir une connaissance des parcours de formation et de qualification professionnelle,
- savoir travailler en équipe pluri catégorielle, avoir une expérience du travail en partenariat avec les services d'éducation ou de soin, les personnels médicaux et paramédicaux,
- disposer d'une bonne maîtrise de l'outil informatique,
- avoir de bonnes capacités de communication,
- savoir faire preuve de disponibilité, de dynamisme, d'esprit d'initiative, d'engagement et de discrétion dans le strict respect de l'obligation de réserve professionnelle.

Procédure de recrutement :

- Candidature avec CV à transmettre sous couvert du supérieur hiérarchique, par courrier électronique à ce.i-en-ash18@ac-orleans-tours.fr à l'attention du directeur académique pour **le mercredi 15 juin, date limite de réception**